

Paris, le 13 novembre 2020

Mots-clés : ACTIONNARIAT SALARIE / EPARGNE SALARIALE / ORANGE

L'AASGO, l'association des Actionnaires Salariés du Groupe Orange, confortée dans sa demande d'une ORP avant Noël !

Orange vient d'annoncer sa volonté de mettre en place une ORP avant Noël, comme demandé par l'AASGO lors de sa dernière Assemblée générale le 5 novembre dernier. L'AASGO se félicite de la décision du Conseil d'Etat qui rétabli Orange dans ses droits après 10 années de procédure et donne l'opportunité à Orange de répondre à sa demande d'une annonce d'une ORP avant Noël.

2,2 milliards d'euros récupérés par Orange permettent l'ORP que réclamait l'AASGO

A l'issue d'un contentieux fiscal de 10 ans, Orange a obtenu du Conseil d'Etat le remboursement par l'Etat de 2,2 milliards d'euros (principal et intérêts), soit l'équivalent d'environ 5% du chiffre d'affaires annuel.

Il aurait été inconcevable qu'une partie d'une telle somme ne profite pas au personnel pour ses efforts tout au long de cette période. Et quoi de mieux qu'une ORP permettant tout à la fois à Orange de financer de nouveaux investissements et aux salariés et anciens salariés souscripteurs de bénéficier davantage des fruits de la croissance à venir ?

C'est ce que l'AASGO défendait auprès de Stéphane Richard et ce que l'entreprise va réaliser dès l'accord du conseil d'administration.

D'ores et déjà l'AASGO agit auprès de la direction d'Orange pour que l'investissement des salariés¹ bénéficie de la décote et d'un fort abondement financé par l'entreprise, abaissant considérablement le prix de revient de chaque action et donc le risque des souscripteurs, tout en leur permettant de bénéficier fortement des résultats à venir.

Les actionnaires salariés, par la voix de l'AASGO, et de son président, Marc Maouche, sont très satisfaits de cette annonce qui montre le clair engagement d'Orange en faveur d'une politique de développement de l'actionnariat salarié dans le groupe dans une répartition équilibrée des revenus.

Dans le contexte des prochaines élections du conseil d'administration du FCP Orange Actions, cette déclaration officielle d'Orange met en évidence la pertinence de l'analyse de l'AASGO qui poussait depuis plusieurs semaines, la Direction à concrétiser sa promesse d'un plan d'ORP en profitant de l'exceptionnelle conjoncture pour les finances d'Orange (un cours de l'action encore bas actuellement, et des résultats financiers favorables).

L'AASGO qui a travaillé avec ses experts pour élaborer des scénarios techniques pour la mise en place d'un plan d'ORP pluriannuel, est prête à emboîter le pas et à contribuer au plein succès de cette prochaine Opération en faveur des salariés, anciens salariés et retraités du groupe.

¹ Malheureusement les anciens salariés ne pourront bénéficier que de la décote, la loi interdisant de les faire bénéficier de l'abondement.

Au-delà des bons résultats commerciaux annoncés par le Président Stéphane Richard qui permettaient d'envisager avec optimisme que cette annonce soit effectivement faite, la décision de ce jour prise par le Conseil d'Etat au sujet d'un contentieux fiscal initié il y a près de dix ans, a accéléré la prise de décision car elle permet à Orange de récupérer 2,2 milliards d'euros.

Selon le communiqué d'Orange : « *Le Groupe, qui dispose d'une situation financière solide, proposera une attribution juste et équilibrée de ces fonds au bénéfice du développement de l'entreprise, de ses salariés et actionnaires, via notamment une Offre Réservée au Personnel et un engagement sociétal renforcé dans le contexte de crise économique et sanitaire que nous traversons. Ces projets seront soumis au Conseil d'administration qui se prononcera dans les toutes prochaines semaines.* »

C'est une excellente nouvelle pour l'actionnariat salarié !

A propos d'AASGO

L'AASGO entre dans sa 25ème année d'existence, elle est la plus ancienne et la plus importante des associations d'actionnaires salariés et anciens salariés chez Orange ; l'AASGO défend les intérêts des actionnaires salariés et anciens salariés d'Orange et oriente l'action de la Direction d'Orange dans l'intérêt de tous. Elle est indépendante de toute organisation politique ou syndicale. Animée par des spécialistes de l'actionnariat salarié et de l'épargne, l'AASGO informe régulièrement et de manière objective, les 130 000 actionnaires salariés d'Orange. L'AASGO est membre actif de la FAS, Fédération Française des Associations d'Actionnaires Salariés et Anciens Salariés, et pilote notamment ses travaux dans les domaines législatifs mais aussi de la gouvernance et du benchmark annuel.

Pour en savoir plus : www.aasgo.org

Suivez nous sur twitter : <https://twitter.com/CanalAASGO>

Contact presse

Agence C3M – Michelle Amiard – 06 60 97 24 00 michelle@agence-c3m.com